



Ecole Élémentaire Jean-Jacques Rousseau
31 route de Margency
95600 Eaubonne
<http://blog.ac-versailles.fr/elemjjrousseau>
01.34.28.11.46
0952102u@ac-versailles.fr

Compte rendu Conseil d'École 20 octobre 2018

Présents : Parents : Mme Breton, Mme Martinet, Mme Paula, Mme Meunier Municipalité : M. Pessoa, Mme Cassan; Enseignants : Mme Orgeas, Mme Farnetti, Mme Marsoulaud, M. Rebuffel, Mme Vidal, Mme Soares, Mme Gachignard, M. Claudé Mme Ribeiro-Jegu, Mme Braïda, Mme Fossey, Mme Kumor, Mme de Longueville, Mme Roussel, Mme Bordeu

Début : 18h45

VIE SCOLAIRE ET BILAN DE LA RENTRÉE :

Présentation de l'équipe enseignante et effectifs des classes

Effectifs : 282 élèves (au 29/11/18)

CPA Mme Ribeiro-Jégu	27	CE2B Mme Soares & Mme Gibon	33
CPB Mme Orgeas & Mme Braïda	28	CM1A Mme Farnetti	28
CE1A Mme Redon	26	CM1B Mme Braïda & Mme Fossey	27
CE1B M. Rebuffel	26	CM1/CM2 Mme Vidal	26 : 5CM1 et 21 CM2
CE2A M. Claudé & Mme Kumor	32	CM2 Mme Gachignard	29

Les classes sont particulièrement chargées. Le seuil d'ouverture est de 280 élèves sans compter les élèves de l'ULIS. Les prévisions actuelles pour l'an prochain sont du même ordre.

Les effectifs chargés des classes posent un problème de sécurité en particulier avec les élèves de l'ULIS qui ont du mal à se déplacer alors qu'il y a peu de place. Une élève est déjà tombée à plusieurs reprises dans sa classe. L'APEJRR a écrit, en vain, à l'inspection une lettre durant l'année 2017-2018 afin que les effectifs de l'ULIS soit comptabilisé dans les effectifs globaux afin d'obtenir une ouverture de classe. Les parents souhaitent réitérer leur demande.

Présentation du RASED (réseau d'aide)

La psychologue scolaire, Mme Bordeu s'occupe du suivi de certains élèves. Elle fait des bilans avec l'autorisation écrite des parents.

La maîtresse G, Mme Roussel aide les élèves en difficultés, qui manquent de confiance, ont des problèmes de comportement ou d'attitude face aux apprentissages. Elle s'occupe des enfants par groupe et les aide à devenir élèves.

La maîtresse E, Mme de Longueville, aide les enfants qui ont des difficultés dans certains apprentissages. Elle peut les aider en petit groupe ou au sein de la classe.

Le RASED travaille sur de nombreuses écoles. Les priorités ont été définies, par madame l'inspectrice, sur les CE1 et CP en ce début d'année.

Validation et modalités de diffusion du règlement intérieur

Le règlement intérieur est validé, il sera diffusé dans les cahiers de liaison.

Bilan de la rentrée

Une rentrée difficile avec les passations des évaluations nationales CP, CE1, CE2 qui ont pris beaucoup de temps. Le ménage n'était pas correctement fait pour la rentrée : les poubelles n'ont pas été vidées, un ordinateur de la classe ULIS est tombé durant le ménage de l'été. La mairie précise qu'un grand nettoyage est fait au début des vacances en juillet. Les tables et les étagères sont normalement nettoyées.

M. Pérou étant arrêté, l'école a rencontré des problèmes pour le renouvellement du papier toilettes, des essuie-mains et, en ce début d'automne, le ramassage des feuilles mortes dans les cours. La mairie rappelle les différentes étapes d'intervention des services techniques.

Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

46,2% de votants, 19 bulletins blancs ou nuls. Beaucoup de votes par correspondance. L'APEJRR fait remarquer que lors des réunions des classes au début d'année, il n'y a pas eu de présentation générale des associations.

M. Claudé indique que le souhait était de faire une présentation dans chaque classe mais qu'avec la charge de travail de la rentrée et la gestion des évaluations nationales, l'organisation n'a pas été mise en place. Il s'en excuse. Les parents font remarquer qu'il faudrait éviter de mettre des réunions le même jour que la maternelle. Il est très difficile de caler ces réunions de début d'année dans les premières semaines, en essayant de trouver des jours et des horaires où les parents peuvent être présents.

Élection des délégués de classe et modalités des réunions

Elles ont eu lieu en même temps que celle des parents d'élèves. 21 élèves, une fille et un garçon, dans chaque classe. Il y a au moins une réunion par période. Un budget de 200 euros a été attribué aux délégués et ils ont étudié les prix des jeux pour la cour.

Coopérative de l'école et des classes

Le solde de la coopérative est actuellement d'environ 5 000 euros. Le projet est d'acheter un vidéo-projecteur pour créer une salle projection et une mallette de sciences. La coopérative de chaque classe est donnée librement par les parents. Elle sert à payer une assurance (600 euros pour l'école), l'affiliation de l'école à l'OCCE et les dépenses exceptionnelles des classes.

PPMS, Vigipirate, exercice de la semaine du 15 octobre

L'exercice consistait en une mise à l'abri suite à une intrusion dans une autre école. Tout s'est bien passé. Les consignes Vigipirate sont toujours les mêmes. Un exercice « se cacher » sera organisé par l'école pour entraîner les élèves.

Date de la commission péri-scolaire et organisation

Un sous-comité périscolaire va être mis en place lors du second trimestre. La mairie demande aux parents qu'il ne faut pas hésiter à faire remonter les problèmes constatés sur le temps péri-scolaire.

M. REBUFFEL signale que l'étude fonctionne mieux cette année, avec plus de personnel et une équipe plus stable.

Les parents informent que parfois des enfants ont mangé très tardivement, la mairie répond que normalement les enfants doivent pouvoir manger avant 13h.

PROJETS PÉDAGOGIQUES :

Organisation des Activités Pédagogiques Complémentaires APC

Cette année, les APC se déroulent le soir. La loi ne permettant plus de les faire le midi avec le passage à la semaine de 4 jours. Les enseignants le proposent en fonction des besoins. Le ministère a demandé de les axer sur l'étude de la langue.

Projets des classes, sorties

Il est prévu de faire un loto pour les élèves. Mais ce sera sûrement après Noël car le gymnase est bloqué par les Jeux d'Eaubonne.

Dans la cour, le règlement a changé. Le foot n'est autorisé que sur le terrain prévu avec un ballon prévu. Les autres jeux de ballons (autre que le foot) sont autorisés dans le reste de la cour. Un planning de foot est mis en place. Des élastiques et cordes à sauter ont aussi été achetés.

Un planning de nettoyage de la cour a été mis en place : chaque semaine, une classe est responsable de la cour, les enfants ont des gants et des poubelles. La cour est très propre depuis le début de l'année.

Les CP vont faire de la lecture et manger la galette avec les GS.

Les CE2A font des ateliers de jeux mathématiques avec les GS de Mme Serinet-Ducray.

La classe de CM1/CM2 a monté un projet équitation.

Les CM1A, CM2 travaillent autour des héros : pompiers, policiers...

Les CE1 n'ont pu renouveler leur partenariat avec l'école de musique, faute de créneaux disponibles.

L'intervention d'un professeur de hand-ball avec toutes les classes afin de faire découvrir aux élèves ce sport est en cours d'élaboration.

Les classes participent au Prix coups de pouce, aux jeux d'Eaubonne organisés par la municipalité.

Sorties pédagogiques :

Certaines classes vont se rendre à l'Orange bleue pour assister à des spectacles ou à des projections de films dans le cadre d'Ecole & Cinéma (CE2A, CM1A, CM1/CM2, CM2).

CM1A, CM1B sortie au musée archéologique du Vexin.

CM2 sortie au Wagon de la Victoire à Compiègne.

Un projet de spectacle de fin d'année à l'Orange Bleue (GS Mme Serinet-Ducray, CP Mme Ribeiro-Jégu, CM2 Mme Gachignard, CE2 M. Claudé) est en cours.

Classes autogérées, subventions Mairie

Les CE1 iront sur l'île de Noirmoutier en Vendée, du lundi 2 juin au vendredi 7 juin 2019. Merci aux parents qui ont acheté des chocolats (Bénéfice : 600 euros). Les subventions de la mairie seront identiques à l'année dernière.

TRAVAUX:

- Points sur l'avancée des travaux : Bancs, poubelles, but de handball, jeux dans la cour, rebouchage et couverture des racines des arbres, faux plafonds.

La mairie n'a pas de réponses précises à donner. Elle s'était engagée lors du dernier conseil d'école à trouver une solution pour sécuriser les racines des arbres.

L'école a désormais accès au logiciel ATAL et peut faire elle-même ses demandes de travaux auprès des services municipaux.

Fin du conseil d'école 20h45